



Le Passeport Bénévole® , un outil incomparable pour la motivation de tous les bénévoles

(Décembre 2022)

Utilité du Passeport Bénévole®

Sa principale utilité est de mettre des mots sur les activités réalisées par le bénévole au cours de sa mission pour identifier et attester les compétences qu'il a mises en œuvre et qui sont transposables dans un autre environnement.

Grâce à cette attestation de compétences, le bénévole pourra faire valoir son expérience dans sa recherche d'un emploi, d'une nouvelle mission bénévole, ou pour renforcer une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience.

Pour le responsable associatif qui supervise une équipe de bénévoles, le Passeport Bénévole® offre deux moments privilégiés :

- L'entretien entre le bénévole et son responsable pour rédiger la fiche mission du Passeport qui permet de faire le point sur l'activité du bénévole, relier son engagement au projet associatif, lui faire exprimer ses projets, ses ambitions personnelles...
- La remise du Passeport Bénévole® avec solennité au cours d'une réunion conviviale, signe fort de reconnaissance de l'engagement personnel du bénévole.

Outil de reconnaissance ou de motivation

Au-delà de cette reconnaissance de compétence, le Passeport Bénévole® peut être utilisé dans de nombreuses situations, comme outil de reconnaissance ou de motivation :

- **Remis à un "décrocheur" du système scolaire** venu faire quelques heures de bénévolat dans une association, c'est le premier "diplôme" qu'il reçoit.
- **Délivré à un migrant à l'issue d'une mission de quelques jours**, il atteste de sa capacité d'intégration dans une équipe dont il ne parle pas encore la langue.
- **Offert solennellement à un bénévole ancien qui quitte l'association après plusieurs années d'engagement**, il illustre ses nombreuses actions et missions accomplies.
- On a même attribué un Passeport Bénévole® collectif à une classe de collège à l'issue d'un projet que les élèves avaient mené ensemble.

Vous pouvez vous procurer ce livret dans le centre de France Bénévolat de votre département ou en ligne sur le site de France Bénévolat [ici](#).

>> Pour en savoir plus :

- [Focus – La valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Guide pratique Association et bénévoles](#)

France Bénévolat pour le Crédit Mutuel